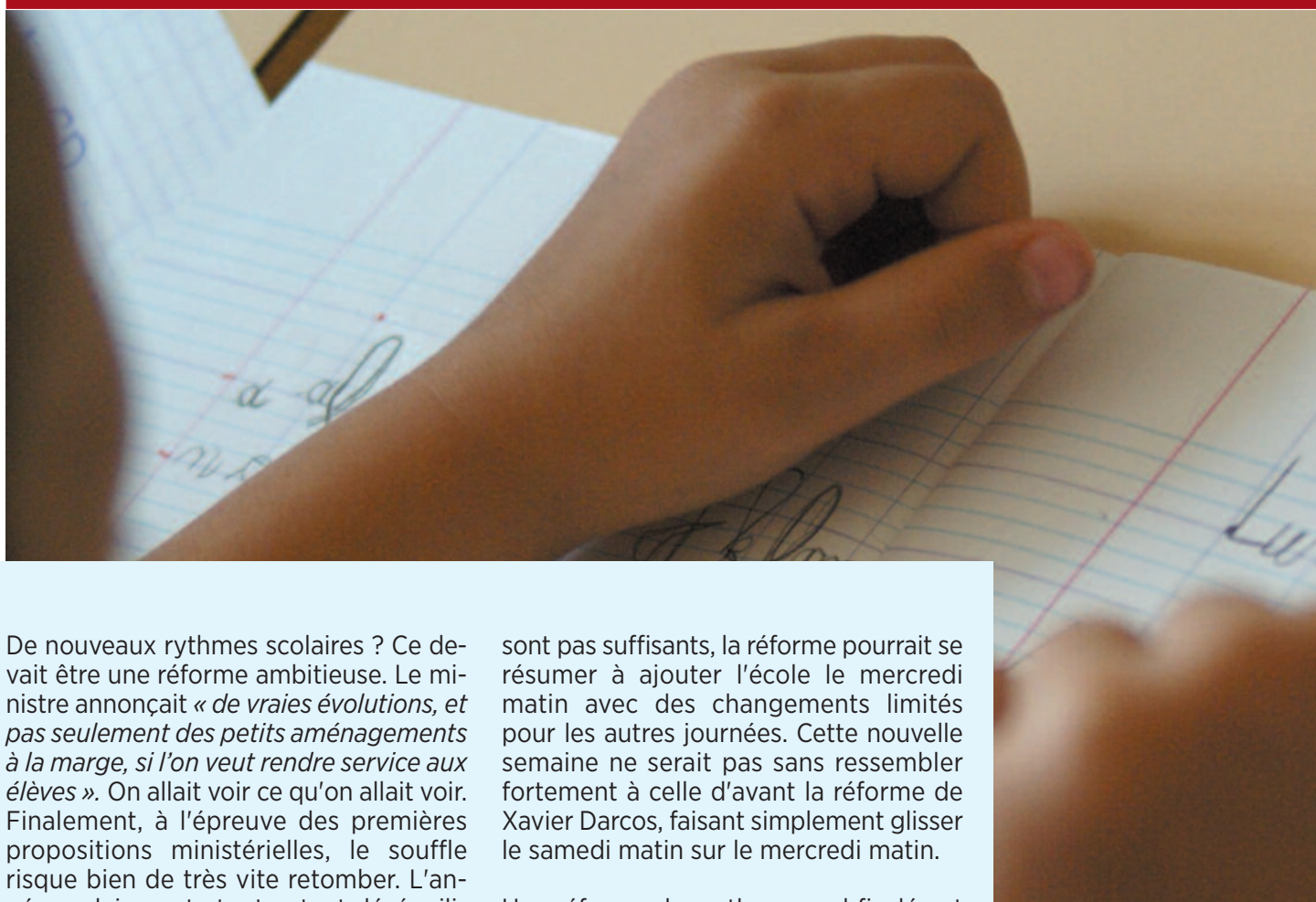


De nouveaux rythmes scolaires pour la réussite des élèves ?

Attention à la grande déception



De nouveaux rythmes scolaires ? Ce devait être une réforme ambitieuse. Le ministre annonçait « *de vraies évolutions, et pas seulement des petits aménagements à la marge, si l'on veut rendre service aux élèves* ». On allait voir ce qu'on allait voir. Finalement, à l'épreuve des premières propositions ministérielles, le souffle risque bien de très vite retomber. L'année scolaire reste tout autant déséquilibrée avec le maintien du zonage des vacances de printemps et d'hiver. Pourtant, l'engagement était clair notamment sur l'organisation de la journée de classe : « *[elle] sera allégée et mieux articulée avec les temps péri-éducatifs* ».

Aujourd'hui, où en est-on des objectifs affichés ? Alléger la journée scolaire à 5 heures, mettre en œuvre des activités culturelles, artistiques et sportives de qualité pour tous les enfants, garantir l'égalité de cette offre éducative sur tout le territoire, assurer la gratuité de ces activités à toutes les familles. Si la volonté politique et les moyens ne

sont pas suffisants, la réforme pourrait se résumer à ajouter l'école le mercredi matin avec des changements limités pour les autres journées. Cette nouvelle semaine ne serait pas sans ressembler fortement à celle d'avant la réforme de Xavier Darcos, faisant simplement glisser le samedi matin sur le mercredi matin.

Une réforme des rythmes mal ficelée et peu financée risque de fragiliser les évolutions annoncées pour la refondation de l'école. A elle seule, la révision des rythmes scolaires n'est pas une recette magique pour améliorer les résultats de l'école marqués par une corrélation insoutenable entre échec scolaire et origine sociale. Pour réussir, les élèves ont besoin d'apprendre et de grandir dans de bonnes conditions pédagogiques avec des enseignants confiants, reconnus et formés.

Alors, une réforme, oui... mais réussie !

Bien apprendre et bien être des enfants

Si la réforme se résumait à un simple retour à 4 jours et demi, cela serait-il suffisant pour la réussite de tous, pour remonter presque par magie dans les classements de PISA et améliorer de 4 ou 5 points les résultats aux évaluations ?

Si on compare les résultats des élèves dans quelques départements à 4 jours et dans quelques départements à 4,5 jours de classe¹, on ne constate pas d'effet « *rythme* ». Le taux de réussite aux évaluations nationales en 2006 en CE2 en français variait de 69,9% à 78,8% dans les départements à 4 jours et de 67,7 à 73,3% dans les départements à 4,5 jours alors que la moyenne nationale était de 70,7%. En mathématiques, de 68,2% à 73,8% dans ceux à 4 jours et de 65,6% à 72,4% dans ceux à 4,5 jours, la moyenne nationale étant à 69,9%.

D'autre part, les enquêtes PISA montrent avant tout une corrélation très forte entre niveau social et niveau scolaire.

Toutes les recherches montrent que le temps réel qu'un enfant passe à bien apprendre est un élément bien plus déterminant que les rythmes.

Cela passe d'abord par une formation professionnelle des enseignants initiale et continue de haut niveau, une révision ambitieuse des programmes et des moyens pour la réussite de tous les élèves, passant notamment par des RASED reconstitués et la mise en place de dispositifs comme le « plus de maîtres que de classes ».



1- Liste des départements : Haute Corse, Alpes de Hautes Provenances, Hautes Alpes, Bouches du Rhône, Eure, Ile et Vilaine, Indre, Landes, Loiret, Meurthe et Moselle, Pyrénées Atlantiques, Savoie, Haute Savoie, Paris, Vaucluse.

2- Enquête de l'ONS : ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/syst/ons/Rapport_sanitaires_ecoles.pdf

3- Argent de l'école : dossier de presse : <http://www.snuipp.fr/Argent-de-l-ecole-dossier-de>



Mais cela passe aussi par ce qu'on appelle le « bien être » de l'élève.

Depuis trop longtemps, le SNUipp-FSU estime que cette question est escamotée dans le débat éducatif français. Ce n'est pas qu'une question d'emploi du temps. Prenons le temps aussi de regarder :

➡ L'architecture et la qualité des locaux, du mobilier,

Comment se concentrer quand dans une classe la température s'élève fortement au moindre rayon de soleil ? Comment les enseignants peuvent-ils varier les situations d'apprentissage quand le manque de place empêche tout mouvement ou que le mobilier n'est pas adapté ?

➡ La manière dont est prise en charge l'hygiène (qualité des toilettes, sanitaires adaptés à l'âge des enfants,...) qui, loin d'être anecdotique comme l'a montré l'enquête de l'ONS², contribue aussi au bien être des élèves et donc à leur capacité à travailler dans de bonnes conditions.

➡ La qualité de l'accueil pour des enfants qui sont parfois déposés à la garderie dès 7h30, qui jouera sur les capacités d'attention au moment de la lecture à 9h00 par exemple.

➡ La qualité du temps du repas de midi pris dans le calme ou le bruit, et de la pause méridienne, qui auront une influence sur la disponibilité des élèves dans l'après-midi.

➡ Pour les plus petits, l'aménagement de l'espace sieste et son articulation avec le repas du midi.

S'il a déjeuné à 12h et joué ensuite dans la cour pendant une heure, un jeune élève de 4 ans n'a plus sommeil quand on lui demande de faire la sieste à 13h30.

➡ Mais surtout le nombre d'élèves par classes.

Les élèves ne vivent pas et n'apprennent pas de la même manière dans une classe de 30 ou dans une classe de 22.

Ces sujets de la vie quotidienne des enfants sont trop souvent occultés. On retrouve des situations très inégales d'une école à l'autre en fonction des ressources financières, de l'expertise ou même de la volonté politique des communes. Selon l'enquête réactualisée par le SNUipp-FSU en octobre 2012, les dépenses d'éducation des collectivités locales, bien qu'en augmentation constante, varient toujours de 1 à 10³. Est-ce que la réforme s'attaque à ces sujets de fond ? Hélas, non pour l'instant.



Réforme des rythmes : quel impact pour la vie quotidienne des enfants et des enseignants ?



Du côté des élèves

Une réforme mal ficelée et peu financée pourrait même aggraver ces inégalités. Voici quelques situations concrètes :

Pablo, 7 ans, vit dans une commune de la Nièvre avec peu de moyens.

Lors de la pause méridienne de 11h30 à 13h 30, les rotations à la cantine sont obligatoires car le réfectoire ne peut pas contenir tous les enfants en même temps. Le reste du temps, les enfants sont dans la cour bétonnée et surveillés par du personnel municipal (un agent en CDI et une en CAE pour l'année). En finissant la classe à 15h45, sera-t-il à nouveau surveillé par le personnel municipal dans la cour avec tous ses camarades de l'école ? A 16h30, comme avant, il ira à la garderie dans la petite salle à côté du préau. Au final, pas d'activités culturelles ou sportives pour lui. Il attendra avec beaucoup d'impatience que ses parents viennent le chercher.

Malou, 3 ans est scolarisée en maternelle dans une ville moyenne du Loiret.

La commune n'a pas les moyens de mettre en place les activités culturelles et sportives annoncées. A 15h45, après s'être réveillée de la sieste, Malou restera-t-elle avec tous ses camarades de l'école dans la garderie ou dans la salle de motricité de l'école en attendant « l'heure des mamans » jusqu'à 16h30 ? Finalement, sa journée à l'école serait la même qu'avant la réforme, le mercredi matin en plus.

Cléo, 10 ans, vit dans une commune du Sud-ouest où un Projet Educatif Local est mis en place depuis plusieurs années par la collectivité.

Lors de la pause méridienne, la cantine est organisée en self pour améliorer la fluidité des passages. Pendant ce temps, les enfants ont des activités de découverte proposées par la mairie et encadrées par des animateurs ou éducateurs qualifiés. Les autres ont des espaces pour jouer ou se reposer. Si elle finissait la classe à 15h45 (au lieu de 16h30), enchaînerait-elle immédiatement selon les jours, soit par un temps d'aide de 45 minutes pris en charge par l'enseignant toujours dans la classe, soit par des activités culturelles, sportives ou artistiques de 45 minutes avec des animateurs ou éducateurs payés par la municipalité ? Mais, dans ce cas, avec les déplacements de tous les élèves de l'école vers les différents lieux (salle de l'école ou du centre de loisir proche de l'école par exemple), l'activité durerait à peine 30 minutes. Ce serait bien court !

Heureusement, tous les jours, comme avant, à 16h30, ses parents ou grands-parents viendraient la chercher. Elle continuerait à aller deux fois par semaine au basket après l'école et à prendre des cours de piano le mercredi après-midi.

Paula, 8 ans est scolarisée à Paris.

A 15h45, à la fin de l'école, filera-t-elle aux activités culturelles, artistiques et sportives ? Cette semaine, travaillera-t-elle avec une plasticienne renommée sur un projet d'une grande fresque, ira-t-elle visiter des musées d'art contemporain ? Voilà un projet passionnant. Elle en redemandera !





Du côté des enseignants

Cette réforme doit aussi permettre d'améliorer les conditions de travail des enseignants qui se sont fortement dégradées ces dernières années.

Avec une demi-journée supplémentaire, les enseignants devront faire 36 trajets supplémentaires pour se rendre à leur école. Les coûts engendrés sont importants.



Mélanie, professeure des écoles, dans l'Eure,

habite Saint-Etienne du Rouvray et a été nommée à 60,3 km de là à Saint-Denis-le-Ferment. La durée du trajet est de 1 h 13 min.

Le coût du trajet pour le jour supplémentaire, s'élève à 36 € par semaine. Maman d'un petit Thomas d'un an, Mélanie devra payer une assistante maternelle une journée supplémentaire (3 heures de classe auxquelles s'ajoute le temps de transport), soit un surcoût hebdomadaire estimé à 15,84 €.

Pour elle, travailler une demi-journée supplémentaire lui coûtera 51,84 € par semaine (36 + 15,84 €). Elle perd donc, en moyenne, 207 € par mois.

Léo, professeur des écoles,

habite Paris et a été nommé à Créteil (93). Il utilise les transports en commun (1h30 aller-retour).

Léo qui possède un abonnement carte « Navigo » n'aura pas de coût supplémentaire pour le trajet. Mais il va passer près de 2 heures par semaine de plus dans les transports. Papa d'un petit Valentin scolarisé en GS de maternelle et d'une petite Ana de 9 mois, il devra faire garder ses enfants pour la demi-journée supplémentaire. Pour être à son école à 8 heures, il doit les déposer chez l'assistante maternelle vers 7 heures et ne peut les récupérer qu'à 13 heures. Ana est gardée 6 heures pour ce jour supplémentaire (soit 15,84€) et Valentin 3 heures puisqu'il va à l'école (soit 7,92€).

Pour lui, le surcoût hebdomadaire sera de 23,76€ (15,84 + 7,92 €), soit environ 95€ par mois.

Alice, professeure des écoles,

travaille à Bordeaux en Gironde en zone d'éducation prioritaire. Elle habite à côté de l'école.

Elle ne sait pas si l'accompagnement éducatif va être reconduit. Intervenant deux fois par semaine, entre 16 h 30 et 18 h, cette activité lui assurait jusque-là un revenu de 72 € par semaine.

Si ces activités n'étaient pas reconduites, elle perdrait 288 € par mois.

Tous perdraient une demi-journée jusque-là libérée : elle permettait aussi de corriger les cahiers et les copies, de préparer les journées suivantes, de faire des recherches à la bibliothèque, voire de préparer la sortie pédagogique de la semaine suivante en allant au musée...

Et si au moins, ces enseignants avaient l'assurance que tout cela améliore la réussite de tous leurs élèves...

